

FICHE DE POSTE

ECONOME DIOCESAIN DE NICE

L'économe diocésain, dont le rôle est défini par le Code de Droit Canonique au canon 494, administre les biens du diocèse, sous l'autorité de l'évêque, et selon les directives du Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques (organe de gouvernance canonique du diocèse).

Le Diocèse de Nice :

- Budget 18 M€
- 50 paroisses
- Evêché basé à Nice
- Immobilier important évalué à plusieurs centaines de millions d'euros
- 150 salariés/10 bénévoles
- 110 prêtres actifs
- Equipe de 9 personnes à manager couvrant les fonctions de comptabilité et finances, gestion administrative, ressources humaines et gestion sociale des prêtres, travaux, gestion immobilière (transactions, parc locatif), affaires juridiques, gestion et administration des ressources, campagnes de collecte (Denier de l'Eglise, chantiers diocésains), gestion des legs et successions, gouvernance, assurances. Elle apporte son appui aux paroisses et aux services pastoraux diocésains.

- Enjeux du Diocèse pour les prochaines années :
 - Construction de la maison diocésaine.
 - Stratégie de placements financiers pour une partie de la trésorerie du diocèse.
 - Mise en place d'un inventaire immobilier dynamique, stratégique et opérationnel, ainsi que d'une politique et stratégie immobilière.
 - Résolution des dettes de certaines paroisses, dans une vision long terme.
 - Conduire un projet de développement immobilier ambitieux pour le sanctuaire le plus important du diocèse.

Titre	Econome diocésain de Nice
Rend compte à	Monseigneur Jean-Philippe Nault, Evêque de Nice Il peut être également en interface avec le Père Cyril Geley, Vicaire Général dans le cadre de ses fonctions.
Collaborateurs	150 salariés au sein du Diocèse. Management d'une équipe de 9 personnes
Mission	Doté d'une compétence canonique propre, l'économe diocésain a pour mission d'administrer les biens et les ressources de l'Eglise diocésaine, et de veiller à la cohérence entre choix pastoraux et moyens économiques. Son mandat dure en général 5 ans, renouvelable une fois.

L'économe diocésain gère cinq grandes fonctions :

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- Qualités de dirigeant reconnues, en particulier les qualités de compréhension stratégique et de motivation pour diriger, sans négliger pour autant la capacité à intervenir au plus près du terrain.
- Aptitudes organisationnelles prouvées.
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Force de proposition.

2. GESTION FINANCIERE

Indépendamment des compétences spécifiques pouvant relever de ses collaborateurs, l'économe diocésain est responsable de la comptabilité, ainsi que de l'élaboration et de l'exécution du budget diocésain.

Il devra être en capacité de :

- Développer les ressources du diocèse, avec si possible l'appui d'une équipe dédiée et du service de communication.
- Mesurer les incidences budgétaires des chantiers ouverts et des décisions prises sur le plan pastoral.
- Présenter aux Conseils budgets et comptes annuels, en mettant en exergue les points nécessitant décisions ou orientations.

- Discuter avec les experts comptables et les commissaires aux comptes des points sensibles du compte de résultat et du bilan.
- Initier des démarches d'homogénéisation (comptabilité, tableaux de bord, ...) pour l'ensemble des activités diocésaines.
- Gérer la trésorerie disponible du diocèse, avec l'appui d'une commission financière.

3. IMMOBILIER

- Capacité d'initier une stratégie immobilière, à partir d'un inventaire de l'existant et des besoins pastoraux du diocèse.
- Capacité à gérer des projets comme maître d'ouvrage, en s'appuyant sur des compétences spécialisées dans les métiers du bâtiment.

4. RESSOURCES HUMAINES

- Expérience nécessaire à la mise en œuvre d'une politique cohérente en matière de ressources humaines.
- Capacité à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Connaissance des pratiques en matière de recrutement et de droit du travail.
- Qualités de diplomatie et de contact humain.
- Expérience des relations sociales dans le milieu professionnel.

5. JURIDIQUE

- Intérêt pour le droit en général.

Expérience dans les domaines du droit civil, du droit social, du droit des associations, du droit canonique.

Formation	Formation supérieure en université, école d'ingénieur ou école de management.
Expériences professionnelles	Expériences intéressantes préparant à la fonction d'économiste : <ul style="list-style-type: none">- Dix ans d'encadrement à un niveau de direction (équipes de taille significative).- Gestion d'organisations multi-établissements.- Gestion budgétaire (élaboration et réalisation).- Direction des ressources humaines (en moyennes ou grandes entreprises).
Lieu de travail	Nice
Rémunération	Date de début de mission : mai 2022 60/70 K€ + logement de fonction